

Les maires, premiers défenseurs des pêches en France : manifeste et propositions

PUBLICATION

Carnet de propositions pour soutenir la transformation de la filière pêche en France



— FRANCE —

Terre de Pêches



SOMMAIRE

A PROPOS DE FRANCE TERRE DE PECHE	3
MANIFESTE · LES MAIRES SONT LES PREMIERS DEFENSEURS DES PECHE	
ALORS QUE LES MENACES SE MULTIPLIENT SUR LE MODELE FRANÇAIS DE LA PECHE	4
PROPOSITIONS · 8 PROPOSITIONS POUR SOUTENIR LA TRANSFORMATION DE	
LA FILIERE PECHE EN FRANCE	7



A propos de France Terre de Pêches

France Terre de Pêches est un collectif de plus de 1000 entreprises de pêche, qui emploient plus de 5500 marins-pêcheurs en mer, et nourrissent annuellement l'équivalent de 10 millions de Français. Formé en 2024 à l'initiative d'organisations de producteurs, France Terre de Pêches entend partager avec les Français les engagements et réalités des pêcheurs, et porter la voix du terrain dans le débat public.



© C. Marcilhacy / Agence Oblique pour France Terre de Pêches



Manifeste · Les maires sont les premiers défenseurs des pêches alors que les menaces se multiplient sur le modèle français de la pêche

Alors que le contrat de filière signé lors du Salon de l'Agriculture en février dernier, puis la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan à Nice en juin ont laissé espérer une véritable reconnaissance des modèles de pêche français et européen, ceux-ci se retrouvent en réalité plus que jamais menacés.

L'apparition sur le plan international de turbulences vient faire vaciller les piliers du modèle de pêche en Europe construit depuis près de trente ans.

Ces menaces nouvelles dépendant du nouveau contexte international ou de l'intensification du dérèglement climatique, et amplifient les facteurs de déstabilisation déjà connus. Elles doivent forcer l'Union européenne à adapter sa doctrine pour répondre efficacement à ces enjeux, alors que la réforme de la Politique commune de la pêche, dont la dernière version date de 2013, ne cesse d'être décalée.

Ce nouveau modèle doit engager l'avenir, pour garantir la modernisation de la filière et assurer l'attrait social de la filière.

Il doit garantir des conditions de concurrence équitables, qui n'est pas seulement une question d'égalité de traitement entre les flottes des États membres, mais aussi de maintien de la compétitivité des flottes de l'Union européenne par rapport à celles des pays tiers. Plus que jamais, notre secteur a besoin d'élus qui défendent la pêche à Bruxelles, et qui encouragent les décideurs européens à redonner du souffle à notre activité. Nous considérons ainsi que la simplification administrative est une priorité essentielle pour le secteur.

Ce nouveau modèle doit aussi être ambitieux, pour financer la modernisation des navires et permettre le renforcement de la compétitivité des pêches européennes. À ce titre, le projet de fusionnement du fonds de l'Union européenne spécifique à la pêche FEAMPA envoie un signal contraire à cette ambition, et laisse craindre de voir nos enjeux noyés dans des budgets agricoles ou de développements plus divers, moins en prise avec les spécificités de notre secteur.

Car la souveraineté alimentaire ne se joue pas uniquement dans les champs : elle est aussi maritime.

Elle passe par un renforcement des apports en produits de la mer dans l'alimentation des Français. Les grands bassins de consommation ne sont pas tous situés en bord de mer, et les produits de la mer ne sont pas exclusivement destinés à la restauration commerciale. Les maires des grandes villes comme des communes rurales ont donc, eux aussi, un rôle central à jouer dans cette ambition : soutenir la pêche



française, c'est aussi garantir à leurs administrés une alimentation saine, diversifiée et responsable. Ils ont le pouvoir d'agir, en privilégiant, par exemple, l'approvisionnement en poisson français dans les cantines scolaires et dans l'ensemble de la restauration collective, qui méritent elles aussi des produits de qualité, tracés, durables et issus du pavillon national.

70%, c'est la part que représentent les importations dans notre consommation nationale de produits de la mer. À l'heure des accords de libre-échange et des importations de pays tiers ne respectant pas nos normes sociales et environnementales, il est donc urgent que l'action politique permette les conditions d'un renforcement durable de la compétitivité du pavillon national ainsi que de la souveraineté alimentaire et maritime de la France.

À ces défis économiques et institutionnels s'ajoute une pression médiatique croissante.

Les pêcheurs et leurs activités font l'objet d'une déferlante de messages anxiogènes, approximatifs ou parfois ouvertement erronés, qui fragilisent leur image et leur acceptabilité sociale. Certaines collectivités en viennent à interdire des produits comme le thon dans leurs cantines, sur la base d'affirmations exagérées ou trompeuses concernant le mercure, alors même que les contrôles sanitaires européens sont parmi les plus stricts au monde. Cette stigmatisation injuste nourrit la défiance, pénalise les filières françaises respectueuses des normes, et prive les consommateurs de produits sûrs et essentiels sur le plan nutritionnel.

Face à ce contexte, les maires sont les premiers alliés des pêcheurs. Ils sont ceux qui se battent sur le terrain pour la survie économique des ports et de nos infrastructures. Ils sont ceux qui connaissent l'action de notre filière pour la souveraineté alimentaire et maritime française. Ils sont les élus qui comprennent avec nous que les littoraux sont des lieux nourriciers, des terres de travail et de production, et non des espaces à muséifier.

Mais il ne s'agit pas que des maires de nos régions littorales. Les maires des grandes villes comme les maires des communes rurales ont, eux aussi, un rôle central à jouer : soutenir la pêche française, c'est aussi garantir à leurs administrés une alimentation saine, diversifiée et responsable.

Pour peser à Bruxelles et être entendus, les pêcheurs ont besoin de tous les maires.

Pour peser à Bruxelles et être entendus, les pêcheurs ont besoin de vous, et de tous les élus de terrains, indépendamment de leurs appartenances politiques et visions de l'avenir : l'ampleur des enjeux à résoudre nécessite d'avoir une voix unie pour être entendue à Bruxelles.



Pour cela, France Terre de Pêches formule 8 propositions dans l'objectif de soutenir la transformation de la filière pêche en France et de lui permettre d'être compétitive et durable. Ces 8 propositions sont l'affaire de tous, et nous appelons les maires et élus locaux à s'en faire le relais. Sur le terrain, ne faisons qu'un pour créer la pêche de demain.



Pêche à l'anchois au chalut pélagique. © H. Comte pour OP du Sud



Propositions · 8 propositions pour soutenir la transformation de la filière pêche en France

Axe 1 - Promouvoir une filière pêche moderne et compétitive

Proposition 1 : Renforcer la compétitivité de la filière pêche en France.

Proposition 2 : Déployer une véritable politique de modernisation des navires ambitieuse qui préserve et renforce les capacités de production.

Axe 2 - Élaborer une planification maritime intégrée et stratégique pour la pêche française

Proposition 3 : Défendre les droits de pêche français et garantir la souveraineté alimentaire nationale.

Proposition 4 : Optimiser l'intégration des activités de pêche dans le déploiement de l'éolien en mer, en veillant à une cohabitation harmonieuse qui bénéficie à la fois à la transition énergétique et à la pérennité de la pêche.

Proposition 5 : Assurer une surveillance rigoureuse et transparente des réglementations concernant les aires marines protégées pour garantir la protection de notre patrimoine naturel tout en soutenant les activités de pêche durables.

Axe 3 - Revitaliser et garantir la transmission du métier de marin-pêcheur

Proposition 6 : Adapter la formation pour faciliter l'accès aux embarquements, mais aussi pour dynamiser les débuts de carrière avec des compétences à la pointe.

Proposition 7 : Renforcer l'accompagnement et l'évolution de carrière après l'entrée dans le métier, en offrant des parcours professionnels attractifs, sécurisés, et propices à l'épanouissement sur le long terme.

Proposition 8 : Simplifier et sécuriser les conditions d'accès des marins extracommunautaires aux flottes européennes.



© C. Marciilhacy / Agence Oblique pour France Terre de Pêches



Cofinancé par
l'Union européenne



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
terredepeches.fr

CONTACT :
contact@terredepeches.fr

